

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèrvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 05/12/2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN

Étaient excusés et représentés :

Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

LA HAYE
FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2024-12-08

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

FINANCES

**Modification de l'attribution du lot n°6 du marché de travaux
de la bibliothèque**

Aurélié ARQUIER expose :

Il est prévu l'aménagement de la bibliothèque dans les locaux du 1 rue du Fief de L'Isle. Le marché de travaux a fait l'objet d'une consultation en 9 lots en procédure adaptée ouverte, lancée le 12 juillet 2024. La publicité sur Médialex a été réalisée le 19 juillet 2024.

Lors de la séance du Conseil municipal du 3 octobre 2024, il a été attribué par délibération DEL2024-10-03 les 9 lots aux entreprises retenues. Or, une erreur a été commise concernant le lot 6, il ne s'agit pas de la société Quadrinov, mais de la société SN Pinard pour un montant de 15 250 € HT et non de 17 000 € HT. Ainsi, le montant prévisionnel global des travaux est fixé à 272 800 € HT.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'attribuer le lot 6 – Plafonds suspendus - à la société SN Pinard pour un montant de 15 250 € HT, 18 300 € TTC

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

La Haye-Fouassière, le 12/12/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Pierre NOBLET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Noblet', written over a horizontal line.